

# COMMUNE DE NOZERROY

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



### Séance du Lundi 1er Septembre

**Présents :** Aurore Blondeau, Odile Chabod, David Charpy, Dominique Chauvin, Didier David, Sophie Jeannin, Christian Laboret, Patrick Petetin, Sylvie Souëf.

**Absents excusés :** Olivier Cuby - Véronique Adam

### 1 / Point sur les travaux d'assainissement :

Les travaux ont été interrompus une quinzaine de jours entre l'Assaut des remparts et le 15 août . La place des Annonciades est terminée. Les travaux s'articulent dans la rue St Antoine. Un courrier d'information pour le raccordement avait été distribué début août aux résidents de cette rue : les habitants ont répondu en grande partie positivement à leur raccordement. Quelques imprévus se sont produits pendant les travaux : un puits perdu a été comblé dans une ruelle, afin de pouvoir passer les canalisations.

La rue de l'église sera complètement goudronnée. Les eaux pluviales sous les sanitaires du camping seront évacuées grâce à un fossé à réaliser.

L'entreprise Lacoste a travaillé sérieusement et réalisé du bon travail.

### 2/ Démarrage du lot 2 : Aménagement

La fontaine sur la place des Annonciades a été démontée et sera nettoyée avant sa remise en place proche de l'entrée principale du parc.

La croix placée aussi sur la place a été elle aussi démontée par l'entreprise Gauthier : les pierres seront nettoyées ...nous devons réfléchir à son futur emplacement ...nous nous laissons le mois de septembre pour réflexion.

Chaque habitation ayant des marches pour accéder à son entrée aura de nouvelles marches correspondant au nouvel aménagement de la place. M. Le maire rencontrera les personnes concernées .

Concernant la pierre de comblanchien, après vérification ce type de pierre ne gèle pas.

La borne de raccordement pour la recharge de véhicule sera installée pendant la réalisation des travaux. Son installation est financée par le conseil général et son fonctionnement sera à la charge de la communauté de communes.

### **3/ Bilan des travaux de l'employé communal :**

Patrick Petetin nous explique les travaux réalisés cet été . M.Perret David, employé communal a travaillé un peu plus d'un mois accompagné de M.Ecarnot, embauché pour la période estivale. La tonte de nombreux terrains a été réalisée. Des tuiles ont été changées au dessus de la maison des Annonciades, des volets poncés et repeints, une porte réparée, l'entretien régulier des sanitaires publics et du camping, le cimetière entretenu, un mur consolidé...

La population fait des remarques positives quant au travail réalisé.

Des chaussures de sécurité et des habits de pluie seront achetés à M.Perret David, de même que le matériel demandé pour le bon fonctionnement ( perceuse, perforateur, tournevis, marteau ...)

Le tracteur, la saleuse et l'étrave seront emmenés en révision avant cet hiver.

Cet hiver, M.Perret refera les bancs en mauvais état.

Concernant le déneigement, M. Cuynet Fabrice formera M.Perret.

### **4/ Questions diverses**

#### **\* source Seigne Sarre-Doye :**

la commune de Doye réalise des essais de pompages sans nous en référer. M.le maire recontactera le maire de Doye pour éclaircir leurs démarches.

\* **droit de préemption** concernant la vente des parcelles ZH 110 et ZH 111 : le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

\* **une convention** doit être signée et délibérée concernant la pratique du ski sur les parcelles communales : celle ci est acceptée à l'unanimité.

\* **un arrêté** portant délégation aux adjoints doit être signé et transmis en préfecture. Le conseil approuve.

\* **un courrier** concernant le POS (plan d'occupation des sols) nous indique que celui-ci sera transformé en PLU ( plan local d'urbanisme) avant 2016. M. le maire rencontrera la DDT pour des éclaircissements.

\* **Des compteurs d'eau** ont été remplacé au camping et à la maison des Annonciades, suite à un mauvais fonctionnement.

\* **Aurore Blondeau** nous informe que l'entreprise Guillemin a réalisé les travaux nécessaires sur le toit de la salle polyvalente ( fuite ) et que ceux-ci étaient moins importants que prévu.

\* **Pendant la réalisation des travaux** ( lot 2 : aménagement ) sur la place des Annonciades, le stationnement est interdit. Un fléchage sera posé sur le parc pour que les voitures puissent se garer à l'entrée. Christian Laboret évoque le problème futur : « quelles solutions pour se garer dans Nozeroy suite à la perte de places de parking sur la place ? ». Nous évoquons le jardin proche de l'église. M.le maire se renseigne auprès des architectes du bâtiment de France. Nous reparlons de la matérialisation à revoir dans les rues annexes.

\* **Concernant le carrefour devant la tour de l'horloge**, M.le maire a contacté M. Saillard de

la DDE et les travaux devraient être réalisés courant semaine prochaine.

\* **Sylvie Souëf et Aurore Blondeau**, déléguées SIVOS, ainsi que Sophie Jeannin, employée SIVOS, font un compte-rendu des réunions de l'été : le changement du rythme scolaire implique des temps d'accueil périscolaire ( TAP ) ce qui a nécessité l'embauche d'une personne en plus. De même que pour le bon déroulement de l'accueil des enfants de moins de 6 ans : le conseil général nous demandait d'embaucher des accompagnateurs dans les bus, ce qui n'a pas été réalisable ...notre solution de replis a été l'embauche d'une personne pour monter et vérifier dans chaque bus à l'arrivée devant l'école que chaque enfant de moins de 6 ans était bien arrivé en sécurité à l'école.

\* **Sophie Jeannin** a reçu un courrier des Petites Cités Comtoises de caractère nous demandant les noms des conseillers en faisant partie :

- délégué : Christian Laboret
- commission patrimoine : Christian Laboret
- commission jeune public : Sophie Jeannin
- correspondant référent : Odile Chabod

\* **M.le maire** évoque ses difficultés de disponibilité pour assister au conseil d'administration du collège (souvent à 17h30) .Sophie Jeannin et/ou Sylvie Souëf sont d'accord pour le remplacer.

\* **Sylvie Souëf** informe les conseillers que les adjoints et M.le maire ont rencontré les jeunes du village le 29 juillet, suite à leur courrier nous demandant une mise à disposition d'une salle. Pendant cet échange, nous avons rappeler le respect des personnes et des lieux et leur avons demandé de se responsabiliser. Le mois d'août était le mois test sur leur comportement. Le conseil va leur proposer une rencontre prochaine.

\* **Christian Laboret** nous fait remarquer les diverses nuisances sonores ( voitures, scooters, tondeuses, disputes du voisinage, chiens ...) et le non respect des demandes déjà soulignées auparavant concernant les poubelles ( ne pas les laisser sorties à l'année ). M.le maire fera un courrier rappelant les bonnes conduites à tenir pour la vie en société.

Séance levée à 22h45